

# Bulletin pousse de l'herbe régional N°18 - Rédigé le 10/11/2020

**BILAN DE L'ANNEE 2020 : un déficit de 20% en moyenne sur la région principalement sur le printemps**

## Février-mars : une mise à l'herbe retardée par la pluie

Le début du printemps a été doux et pluvieux, avec une croissance d'herbe correcte mais pénalisant la portance, retardant ainsi la mise à l'herbe.

## Avril-mai : manque d'eau + vent sec ont pénalisé la croissance

Pour remédier aux hauteurs d'herbe élevées, il y a souvent eu plus de surfaces fauchées sur le circuit de pâturage. Le temps a ensuite viré au sec avec un vent d'Est qui a asséché le sol et pénalisé la pousse au cœur de la période de pâturage. La complémentation en fourrages stockés à l'auge ou au champ a souvent été nécessaire pour pallier cet important déficit.

## Juin-juillet : redémarrage puis maintien de la pousse en début d'été

Les pluies localement conséquentes de juin ont permis un regain de croissance qui s'est prolongé en juillet. Cela n'a pas suffi à combler le manque de mai car les températures sont moins favorables à la croissance en juin-juillet, notamment pour les prairies dominées par le raygrass anglais qui est pénalisé au-dessus de 23°C, même quand le sol est encore humide. Les prairies à base de fétuque élevée ont pu mieux tirer leur épingle du jeu.

## Août-septembre : redémarrage inégal sur la région au gré des orages

La Sarthe et l'Est-Mayenne ont subi une sécheresse jusqu'à mi-octobre, alors que le reste de la région a globalement bénéficié d'orages et a vu la croissance des prairies repartir dès début septembre. Les semis de prairies ont pu se faire dans de bonnes conditions.

## Octobre-novembre : conditions globalement favorables sur la région

La pluie et les températures douces ont permis une croissance d'automne correcte et qui se prolonge sur le mois de novembre. Au 10 novembre, dernière

mesure de croissance de l'année, l'herbe pousse en moyenne à **23 kgMS/ha/jour**. Les températures douces et le sol toujours chaud sont favorables sur toute la région.

La durée du jour limite la croissance, mais l'herbe va continuer à pousser tranquillement tant que le sol ne refroidit pas.

Au risque de se répéter, il faut faire pâturer l'herbe d'automne qui sinon sera perdue dans l'hiver. En viande, continuer à pâturer tant qu'il reste de l'herbe (il ne faut pas non plus voir la terre !). En lait, lorsque les vaches sont déjà rentrées, il faut à minima faire passer les génisses.

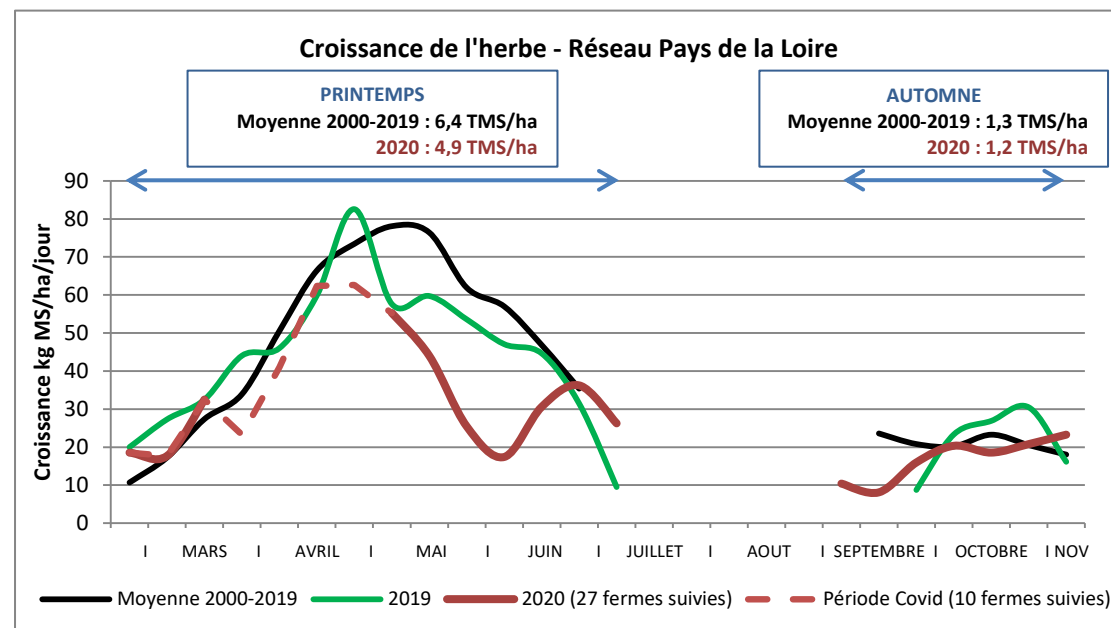
### Exemple d'économie permise par le pâturage de l'herbe d'automne :

25 ha à pâturer avec 2,5 cm à pâturer (7,5 cm - 5 cm en sortie = 15 TMS sur pied => 2500 kg de MAT avec une herbe d'automne à 16 % MAT => économie ≈ 1000 €

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 2 au 9/11/2020	Hauteur moyenne (cm)
Zone Nord	19	7,2
Zone Intermédiaire	22	6,3
Zone Sud - Nord Loire	19	7,7
Zone Sud - Sud Loire	31	8,5
MOYENNE REGION	23	7,6

## Deux enseignements que nous retenons de 2020 :

- Anticiper la stabilisation des chemins d'accès aux parcelles pour ne pas retarder la mise à l'herbe du printemps prochain.
- Diversifier la composition de ses prairies en intégrant de la fétuque élevée dans les mélanges pour prolonger la croissance sur l'été.



La croissance de l'herbe a principalement été pénalisée de mi-avril à juin. Au global, les prairies de la région ont produit 20% de rendement de moins en 2020 que la moyenne pluriannuelle. Sur l'automne le rendement est conforme à la moyenne, et la croissance se poursuit en novembre.

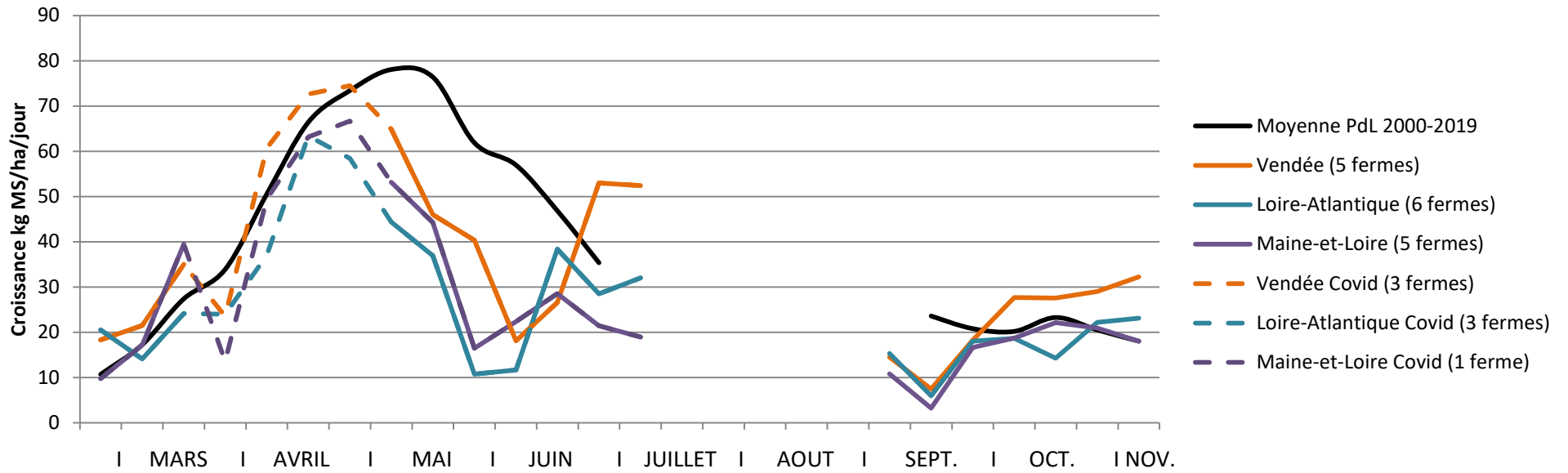
Page suivante : graphiques de croissance de l'herbe par département

**Merci** à toutes les mesureuses et mesureurs qui arpentent les prairies chaque semaine, aux agriculteurs qui les accueillent et tout particulièrement à ceux qui font eux-mêmes les mesures sur leurs parcelles. **Si vous êtes intéressé pour mesurer la croissance de l'herbe chez vous, n'hésitez pas à contacter Aude BRACHET au 06-26-64-30-42.**



Action partenariale : Chambres d'agriculture Pays de la Loire, SEENOVIA

**Croissance de l'herbe 2020 par département : 85, 44, 49**



**Croissance de l'herbe 2020 par département : 72, 53**

